



COMITÉ DES SALAIRES 2026

CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANTE SYNDICALE CFDT

Le comité des salaires de la famille professionnelle :

Antennes, Programmes, Communication, Marketing, Études

se tiendra le :

Jeudi 23 avril 2026 à 14h30

Afin de parler de votre situation individuelle lors de cette réunion du comité de salaire, et ainsi comparer et mettre le doigt sur des disparités, etc., **vo**tre représentante Cfdt est :

Sophie Lacombe

Déléguée Syndicale

sophie.lacombe@francetv.fr

N'hésitez pas à la contacter avant cette date !

Le comité de salaire permettra de :

- Examiner, avec les directions des établissements, les situations individuelles et collectives sur un plan salarial.
- Repérer les salariés qui n'ont pas bénéficié d'une mesure individuelle depuis trop longtemps.
- Appuyer les demandes d'évolution fonctionnelle ou salariale,
- Mesurer les disparités entre les uns et les autres, interroger les écarts de salaire, etc.

Pourquoi un comité salaires ?...

Pour « résorber les disparités salariales et rééquilibrer les salaires entre encadrants et non encadrants ».

Pour harmoniser les pratiques, et garantir l'équité de traitement entre salariés. Et pour veiller au maintien du pouvoir d'achat des salariés de FTV !